AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_ARCH-FAM-2021-0-0815ItemJean-Baptiste André Godin à Véran Sabran, 3 avril [1846]

Jean-Baptiste André Godin à Véran Sabran, 3 avril [1846]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Sabran, Véran (vers 1811-1874)∏ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteARCH-FAM-2021-0-0815 Collation1 p. (66r) Nature du documentBrouillon manuscrit d'une lettre Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Véran Sabran, 3 avril [1846], Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27617

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution –

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>3 avril 1846</u>
Lieu de rédactionEsquéhéries (Aisne)
Destinataire<u>Sabran, Véran (vers 1811-1874)</u>
Lieu de destinationParis

Description

RésuméSur des cheveux de Godin. Godin indique à Véran Sabran que monsieur Harel demeure, lui semble-t-il, au 26, rue Boucherat à Paris. NotesLe brouillon occupe la partie inférieure du folio 66r. Sur les raisons de l'envoi de cheveux de Godin : voir la lettre de Godin au directeur général des postes en date du 15 avril 1846.

Mots-clés

<u>Médecines parallèles</u> Personnes citées

- Conte [monsieur]
- Harel, Charles (1772-1853)

Lieux cités<u>26, rue Boucherat, Paris</u>

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomSabran, Véran (vers 1811-1874) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Fouriérisme
- Industrie (grande)
- Métiers de la confection

Biographie Industriel et fouriériste français né à Nîmes (Gard) vers 1811 et décédé à Paris en 1874. Véran Sabran fonde en 1839 une fabrique de toiles pour la teinture et l'impression à Mont-d'Origny-Sainte-Benoîte (Aisne), entre Guise et Saint-Quentin, et une maison de négoce de ses produits à Paris. Sabran est fouriériste et à ce titre, il est en relation depuis les années 1840 avec Jean-Baptiste André Godin. Sabran rend visite à Godin à Esquéhéries en mars 1846, et son nom est régulièrement mentionné par Godin dans sa correspondance avec l'École sociétaire. Dans une lettre de 1847, il est domicilité au 3, rue Saint-Joseph, Paris. Les deux industriels sont assez étroitement liés, puisqu'en 1853 Véran Sabran propose à Godin de le représenter au collège Chaptal à Paris où Émile Godin, fils de Jean-Baptiste est élève en internat. Il est actionnaire de la société de colonisation

européo-américaine du Texas, créée en 1854 par Victor Considerant et dont Godin est un des gérants. Véran Sabran visite le Familistère de Guise en octobre 1871. Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 26/04/2023

Mint a aubanton 30 mars Lai Thonnew de dous avier que pour me legla du montant de la mismure que le des ai injudice pe sins de disposer Nue sous in an mondat au 11 mai de fe 64 50 don't pe vous prie de puende not no mais ill vindon vins de me ugler du montont des poiles que Le n'ai expires en un' mandat de la domme de for 131. on Value an 13 whit prochain swilly in prendes note of y user'er low accord 2 mars Monsiur Buret of the de forges efant sur' le point de faire ma provision de todes par fell viens your prier de me faire dore le vous airestant instruct ma ummande nous pourries me garanties des fuilles de tote de la Dimension et de pois demandies ules de ros totes dont pe me duis sere depuis deva ans tous genant d'être plus epaisses dur les bouts esta est tres genant is me faudrait invivor mille Philosy dans be point de y a 10 Rilog sailly sussi men vice le pris for Mus payerer as take complant be write low dole prompts beganse of your pure in mes achelwas 3 artul en vend av researt mes remercement particulars in dos sein empressis of mes regul que with affaire sous and engage lauffin for maurais lemps . I was unet sous up for to sous sumethe sous we pl les cherma dont il sous it parte entre mus pe les ai wupes mon je umarga que il parel doit innuer que Boucherat 26 Sil men ut pas ains. he vous sume oblige de me livere Note derous wow is with a Me sabian 66